

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



ANAA-Sup/AC N° 000086/2024

ATTESTATION D'ACCRÉDITATION

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAA-Sup) ;

Vu le décret n° 2018-850 du 11 mai 2018 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2018-1956 du 07 novembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAA - Sup) ;

Vu la résolution n°01/2020 adoptée par le Conseil scientifique en sa session du 19 novembre 2020 ;

Vu le rapport général de la session du Conseil scientifique du 07 juin 2024 ;

Atteste que le programme de formation de **l'Etablissement privé d'Enseignement supérieur de la Gestion, des Finances et de l'Administration (ENSUP'Afrique)**, aboutissant à la délivrance du **diplôme de « Master en Gestion des affaires juridiques et fiscales »**, est accrédité suivant la décision du Conseil scientifique réuni en sa **session du 07 juin 2024**, et ce, pour une durée de **cinq (5) ans** à compter de cette date.

La décision susvisée emporte de plein droit l'accréditation du diplôme produit à l'appui de la demande d'accréditation ainsi que celle des diplômes délivrés par la suite, dans la période du **01 janvier 2021 au 07 juin 2024**.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Dakar, le

27 AOÛT 2024

Résidence Adjji Aby Gueye : Sacré Cœur 3 Pyrotechnie Lot N° R126 Dakar : Tél : 33 31 975 18 18 FAX : 33 31 975 18 18 NINEA : 48522250G0 : Site web : www.anaqsup.sn : Courriel : secreta@anaqsup.sn



Pr Lamine GUEYE